

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 4 octobre 2026, 9h00 - 18h00

28^e FOIRE À TOUT DE L'AHQP

organisée par l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud
170 - 210 Rue Adolphe Pajeaud, centre commercial de la Bièvre - Antony

Règlement Général

1. Le déballage devra être terminé le dimanche 4 octobre 2026 à 9 heures précises.
2. Les emplacements sont livrés nus (7 € le mètre linéaire), sans électricité.
3. Les exposants, ainsi que leur véhicule, ne doivent pas obstruer les allées, ni empiéter sur celles-ci et en aucun cas gêner leurs voisins.
4. Pour les objets déposés et plus généralement tous les objets mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire toutes assurances couvrant les risques que lui-même encourt et fait encourir à des tiers.
5. L'AHQP est réputée dégagee de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, de vol ou de dommages quelconques ainsi que concernant la provenance des objets.
6. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur. La vente d'animaux, de cassettes cd, livres ou dvd à caractère pornographique, drogues ou dérivés, armes est interdite. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Tout litige entre vendeur et acheteur ne relève pas de la responsabilité de l'organisateur qui ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.
7. Le placement des exposants se fera dans l'ordre des inscriptions reçues de préférence avant le 24/09/2026.
8. L'inscription est effective dès réception par l'AHQP du Bulletin de réservation dûment rempli, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AHQP du montant correspondant à l'emplacement demandé, et d'une photocopie recto / verso d'une pièce d'identité. Tout désistement après le 24/09/2026 ne sera pas remboursé.
9. La confirmation de l'inscription sera faite par l'AHQP uniquement par courriel.
10. A la fermeture de la Foire à Tout, l'exposant est tenu de libérer son emplacement, de le débarrasser de tout objet, papier, carton, linge, et de ne rien laisser sur place.
11. Respect des éventuelles mesures sanitaires en vigueur le 4 octobre 2026.

Renseignements : **ahqp.92160@gmail.com**

[en cas d'urgence : 07 52 02 60 56]



Bulletin de réservation 28^e FOIRE À TOUT DE L'AHQP – 4 octobre 2026

Ayant pris connaissance du règlement, et en acceptant les clauses sans restriction ni réserves, je m'inscris à la 28^e Foire à Tout de l'AHQP. Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même type dans l'année et ne vendre que des objets personnels et usagés.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ E mail : _____

Pièce d'identité N° _____ Délivrée à : _____

Immatriculation du véhicule : _____

Nombre de mètres linéaires : ____ multiplié par 7 € = _____
☐ chèque
☐ espèces

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé » et de la date)

Bulletin à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'AHQP et la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité à :
AHQP – 19 rue du Docteur Schweitzer – 92160 Antony

Ou à partir du 01/09/2026 possibilité de les déposer sous enveloppe
au centre commercial de la Bièvre chez « Ma P'tite Échoppe » 210 Rue Adolphe Pajeaud



Reçu le (à remplir par l'AHQP) : _____